



# ALAS ACCÈS LIBRE EN ALPES DU SUD



AEROPORT  
DE  
SISTERON  
BEAU DE ROCHAS  
2018

Email : [mazluc@sfr.fr](mailto:mazluc@sfr.fr)

tél. : 0614830612 et 0492311675

Association déclarée au Journal Officiel du 24 mars 2007

N° Siret: 497 539 353 00019 Code APE 913 E

CCP : 19 045 89 V MARSEILLE

**SITE** : [http : //www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com](http://www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com)

Blog : [www.alas.over-blog.com](http://www.alas.over-blog.com)

**Siège social**: Maison des Associations  
Centre Desmichels Hôtel de ville  
04000 DIGNE LES BAINS

**Cotisation annuelle** : 10 €

## LETTRE ALAS N° 73 de Janvier 2017

### A- Les évènements importants du mois de janvier 2017

Le 27 janvier 2017 nous avons tenu à Sisteron notre Assemblée Générale de l'année 2016. Ont été présentés :

- le rapport financier, en notant que la suppression de la subvention régionale diminue fortement nos possibilités d'action pour l'année 2017,
- le rapport d'activité de l'année 2016 où nos principales actions ont été soulignées. La pression sur les candidats aux élections régionales pour soutenir nos projets, la pression sur les nouveaux élus dans le même but qui a entraîné le constat de leur manque de préparation sur le sujet et dans un premier temps une inefficacité pénalisante pour leur avancement

Parallèlement l'action menée auprès des élus locaux n'a pas, pour l'instant, débouché sur des résultats importants. Nous avons conclu par la présentation d'un rapport d'orientation définissant pour 2017 les grandes lignes de notre action :

- soutenir et proposer les solutions pour faire disparaître les graves problèmes de fonctionnement TER et TET qui pénalisent les usagers.
- chercher à convaincre la Région et l'État dans la mise en place d'une véritable politique des transports permettant des relations plus faciles et mieux étudiées pour les voyageurs dans un cadre judicieux pour l'aménagement du territoire.

Une même recherche peut être engagée pour les marchandises, avec pour perspective l'aménagement du Territoire Alpin du Sud, pour développer son économie, relancer les projets sur l'axe Est-Ouest : Avignon-Montgenèvre, de percement du tunnel, d'aménagement de la Vallée de la Durance et de raccordements aux LGV et lignes existantes, au sud. Relance également des projets concernant l'axe Nord-Sud : Nice-Grenoble porteur pour les régions traversées d'un renouveau touristique et d'une activité importante, dans des paysages incomparables. Le bureau s'est également penché sur la préparation des Assises Régionales des Transports où nous avons été convoqués par la Région le 2 février 2017. Nous vous donnons, ci-dessous un résumé de l'intervention que nous envisageons de faire aux différentes tables rondes projetées :

« Nous répondons à votre invitation par un résumé des sujets que nous comptons traiter. Nous voudrions vous proposer quelques réflexions sur l'offre actuelle en région PACA et sur l'évolution que vous semblez vouloir envisager. Il nous semble nécessaire d'attirer votre attention, sur les inconvénients de la politique que vous proposez dans l'avenir qui nous semble manquer de vision et, qui de plus pour le présent, nous semble mal adaptée car elle risque de pénaliser fortement la vie et les souhaits de nos concitoyens. Pourquoi manque-t-elle de vision pour l'avenir ?- Parce qu'elle est contraire à la politique de tous les autres pays de la planète. De la Chine aux USA en passant par l'Europe tous s'orientent vers un transfert des moyens de la route vers le rail. Cela pour des raisons écologiques de santé publique, d'économie financière et d'organisation des territoires. Nous sommes les seuls en prendre un chemin inverse non justifié car le coût et la raréfaction des combustibles fossiles permet de prévoir une évolution vers des moyens ferroviaires plus économiques en énergie en réservant le routier, probablement électrique pour les transports ultimes en zone rurale.

Pourquoi est-elle mal adaptée pour le présent ?

- Parce qu'elle n'est pas souhaitée par les usagers qui apprécient :
  - le confort du train, sa sécurité, sa régularité sa capacité de s'adapter aux besoins en heures de pointe, l'accueil dans des gares agréables dont les accès sont aménagés, les renseignements donnés par un personnel qualifié.
  - son indépendance vis-à-vis des aléas climatiques et des embouteillages routiers.
  - son organisation dans ses correspondances permettant l'accès à toutes les régions françaises et européennes.
  - son coût énergétique beaucoup plus économique qui contribue à la protection de l'environnement.
  - son coût financier réel également beaucoup plus économique que celui des circulations routières dont le véritable prix de revient est caché aux populations.
  - enfin ce sentiment profond de gaspillage qu'ils éprouvent lorsqu'ils perdent du temps dans les embouteillages au milieu d'un nuage de CO2 et qu'ils longent une voie ferrée équipée et sur laquelle il ne passe aucun train.

**En conclusion** : Tout transfert, même provisoire du fer vers la route paraît irréflecté et devrait être interdit dans le cadre d'une véritable politique des Transports.

Par contre nous sommes conscients que l'exploitation actuelle de la convention TER entre Région et SNCF n'est pas satisfaisante. Nous savons aussi qu'actuellement la loi définissant les statuts de la SNCF ne permet pas l'affermage à d'autres entités par exemple une régie régionale. Il n'y a donc, pour l'instant, peu de moyens de pression sur la SNCF.

**Suggestions** : Dans l'attente d'une nouvelle loi ne vaudrait-il pas mieux que les deux partenaires Région et SNCF travaillent ensemble au lieu de s'affronter, en mettant en commun leurs possibilités pour satisfaire les clients, tout en réduisant les coûts et préparer ensemble l'ouverture des lignes aux autres opérateurs.

Pour satisfaire le client il serait nécessaire de mettre en place pour chaque zone urbaine (banlieues de Marseille et Nice) ou rurale (ligne des Alpes, ligne côtière) des directions communes ayant pouvoir de décision sur l'organisation des sillons, la capacité et le nombre de rames, les besoins en matériel et conducteurs, les besoins en ateliers et personnel de maintenance voie et matériel roulant, les besoins en personnel commercial et d'accueil dans les gares, les besoins en aménagement pour la desserte l'accès dans les gares pour les transports ultimes, l'aménagement des correspondances. Cela pour satisfaire le client.

Pour réduire les coûts il serait nécessaire que ces directions aient pouvoir de décision sur l'utilisation des personnels en réservant les tâches affectant la sécurité à du personnel SNCF et les tâches commerciales et d'accueil à du personnel régional qui pourra éventuellement assurer des tâches complémentaires en profitant des locaux (tourisme, service, colis...) en profitant également pour des travaux non spécifiques d'entreprises sous-traitantes (entretien voies, bâtiments, formation du personnel) L'ensemble de ces directions seront coiffées par une Direction Centrale partagée entre Région et SNCF laquelle contrôlera et harmonisera les programmes et résultats afin qu'ils deviennent transparents pour les élus et le public. Ceux-ci ayant actuellement le sentiment d'être toujours négligés par les décideurs.»

### **B - Les réunions au fil des jours**

- 20 janvier 2017 : RDV avec Jeunes Républicains Présentation propositions ALAS
- 23 janvier 2017 Assise des Transports Marseille en présence de Mme Raphaëlle Siméoni directrice générale des transports région PACA Examen problèmes des transports dans la Région-
- 27 janvier 2017 AG ALAS à Sisteron Présentation du rapport financier, du rapport d'activité 2016 et du rapport d'orientation,\_\_\_

### **C - Les courriers du mois**

- 26 décembre 2016 Mail aux Jeunes Républicains Rapport d'activité 2016 de rapport d'orientation.
- 26 décembre 2016 Mail d'info aux adhérents pour présence aux assises du 23 février 2017
- -15 janvier 2017 lettres à MM. Estrosi, Tabarot, Tommassini, Président et Vice-Présidents Région PACA : information sur réflexions proposées par ALAS aux Assises mobilité du 2 janvier 2017

**N.B. : Assurez ALAS de votre fidélité en effectuant le règlement de votre cotisation 2017 car en 2016 aucune subvention nous a été octroyée.**

**Pas de changement : chèque de 10€ à l'ordre d'ALAS, à adresser soit à notre siège social à Digne les Bains ou soit à l'un des responsables.**

**Nous vous remercions d'avance bien vivement pour votre confiance.**